

Justifier une absence lorsqu'on a pas de bonne raison

Par **Clémence**, le **08/11/2024** à **18:57**

Bonjour,

J'ai une question un peu bête: est-ce qu'il est possible de justifier une absence lorsqu'on a aucune justification valable? En l'occurrence, j'ai loupé un cours parce que ma montre s'est arrêtée et que je n'ai pas vu l'heure, est-ce que ça signifie que je vais garder cette absence injustifiée jusqu'à la fin de l'année?

Merci d'avance!

Par **Lorella**, le **08/11/2024** à **22:17**

Bonsoir, il faudrait présenter une facture de l'achat d'une pile de montre chez le bijoutier.

A tenter.

Par **Clémence**, le **09/11/2024** à **10:22**

Bonne idée, je vais tenter, merci!

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/11/2024** à **12:34**

Bonjour

[quote]

Bonsoir, il faudrait présenter une facture de l'achat d'une pile de montre chez le bijoutier.

[/quote]

Je suis assez sceptique. En tant que chargé TD, j'ai été longtemps en contact avec le personnel de scolarité et le motif "mon téléphone n'a pas sonné", "mon téléphone n'a plus de batterie", n'a jamais été retenu comme absence justifiée.

Par **D-Fens**, le **10/11/2024** à **12:06**

Il y a une formule que j'aime beaucoup, entendu dans la bouche d'un juge (aux affaires familiales) : *"Ce n'est pas de votre faute, mais c'est de votre responsabilité."*
À méditer.

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/11/2024 à 07:08

Bonjour

@D-Fens : Magnifique citation !

Tu devrais la remettre sur ce sujet : <https://www.juristudiant.com/forum/vos-citations-preferees-t33237-1.html>

Par **Floris22**, le 11/11/2024 à 12:01

Comme a dit en 1991 Georgina DUFOIX, (affaire du sang contaminé)

« Je me sens tout à fait responsable ; pour autant, je ne me sens pas coupable, parce que vraiment, à l'époque, on a pris des décisions dans un certain contexte, qui étaient pour nous des décisions qui nous paraissaient justes. »

Elle a juste oublié de préciser qu'elle assumait et assumerait sa responsabilité.

Par **Lorella**, le 11/11/2024 à 12:19

L'ex-ministre de l'économie B. Le Maire, à propos du déficit : "I n'y a eu ni faute, ni dissimulation, ni volonté de tromperie."

Voilà c'est inexplicable, c'est la faute de l'ordinateur.